Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

inspection académique Cher
académie d'Orléans-Tours
éducation nationale jeunesse vie associative

Bourges, le 18 janvier 2012

L'inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'écoles

S/c de Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'Education nationale

Inspection académique
du Cher

Affaire suivie par :

Claude Senée
IEN coordonnateur du
groupe départemental
maîtrise des langages
et prévention de
l'illettrisme

T 02 36 08 20 49
F 02 36 08 20 02
ce.ien18-bourges-2
@ac-orleans-tours.fr

Cité Condé, bâtiment F
Rue du 95ème de ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Objet : évaluation départementale CP 2012

Depuis plusieurs années, un protocole d'évaluation départementale est proposé aux élèves de CP.

OBJECTIF DE l'EVALUATION

Cette évaluation s'adresse à tous les élèves de CP des écoles publiques. Elle a été conçue pour **mesurer les compétences acquises dans les domaines de la lecture et de l'écriture afin de repérer et d'analyser les difficultés que rencontrent certains élèves de CP** à l'issue du mois de février.
A partir de l'analyse des résultats, les équipes d'enseignants pourront déterminer plus précisément les réponses à apporter aux éventuelles difficultés, dans le cadre d'une pédagogie différenciée au sein de la classe et lors de l'aide personnalisée. Les membres du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) pourront apporter leur expertise dans ce domaine.
Réalisée en milieu de l'année de CP, cette évaluation apporte des informations afin de déterminer si un élève doit bénéficier d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) lors des 4 derniers mois de l'année scolaire.

CONTENU de L'EVALUATION et PROTOCOLE

L'évaluation comprend 10 exercices et concerne les 5 domaines suivants :

- Identifier des composantes sonores du langage
- Etablir des correspondances entre l'oral et l'écrit
- Ecrire
- Comprendre
- Lire à haute voix

La passation se déroulera en trois temps distincts :
Partie 1 : exercices de 1 à 5 ; durée : 30 minutes (passation collective)
Partie 2 : exercices de 6 à 9 ; durée : 30 minutes (passation collective)
Partie 3 : exercice 10 en passation individuelle (lecture à haute voix, 2 minutes maximum par élève)
Il est souhaitable, dans la mesure du possible, que durant la passation, les élèves ne puissent communiquer entre eux et que les affichages de référence de la classe ne soient plus à leur disposition.

Vous trouverez ci-joint le dossier 2012 composé de 4 documents :

- Le livret de l'élève (livret_eleve_CP_2012)

- Le livret de l'enseignant (livret_enseignant_CP_2012)

Ce livret consigne l'ensemble des instructions tant au niveau de la passation que du codage du résultat.

- Une feuille de calcul (evalCP_12) pour le traitement des résultats

Ce fichier permet, après la saisie des codes des résultats, l'édition de fiches élèves individuelles, et l'édition d'une fiche de synthèse.

- Un pas à pas expliquant comment anonymer la feuille de calcul des résultats pour envoi à la circonscription

CALENDRIER

Opération	Date
Passation de l'évaluation par les élèves	Du 13 au 17 février 2012
Saisie des résultats dans la feuille de calcul	Du 20 février au 13 mars 2012
Remontée des résultats anonymés à adresser par courriel en pièce jointe au secrétariat de l'IEN de la circonscription	Date butoir : 13 mars 2012
Mise au point de PPRE pour les élèves en difficulté et rencontre avec les familles ; communication des résultats à l'ensemble des familles	Du 12 au 16 mars 2012
Mise en œuvre des PPRE	A partir du 19 mars
Restitution aux écoles des résultats départementaux de l'évaluation CP	30 mars 2012
2ème passation pour les élèves ayant bénéficié d'un PPRE	Du 11 au 15 juin 2012
Communication des résultats aux familles suite à la 2ème passation	A partir du 18 juin 2012

La fonction pédagogique de l'évaluation est essentielle car elle permet de mieux cerner les réussites et les faiblesses de chacun des élèves et ainsi, de lui proposer des réponses pédagogiques adaptées.

Je vous remercie de votre engagement dans cette évaluation départementale au service des élèves et de l'école.

Michel MOREAU

4 documents joints : livret élève, livret enseignant, feuille de calcul, pas à pas.